



Anse

informations

Lettre d'information municipale

numéro 281 – Juillet 2019

SITE INTERNET

www.mairie-anse.fr

Séqu'Anse culturelle 2019 / 2020



Retrouvez la nouvelle saison de Séqu'Anse culturelle : une programmation variée, avec pour fil conducteur l'énergie de la création, l'énergie des corps et des cœurs ! 5 spectacles plus un spectacle hors abonnement. Avec des artistes qui auront à cœur de partager leurs passions, nous espérons que vous aurez

autant de plaisir à découvrir cette saison que nous avons eu à la préparer.

Le service billetterie est assuré uniquement par la commune.

Soit sur internet :

<https://service-culturel-anse.mapado.com>

La billetterie en ligne sera ouverte du 21 juin 2019 à 13h au 19 juillet 2019. Réouverture de la billetterie en ligne le 20 août 2019.

Soit au guichet : « Infothèque » à l'adresse suivante à partir du 04 septembre 2019, en face de la mairie

☎ 04.74.60.26.16 ou 04.74.67.03.84 Pour tous renseignements 📧 sequanseculturelle@mairie-anse.fr

Plan « canicule » : il est toujours temps de s'inscrire

La canicule peut nous mettre en danger.

Ma santé peut être mise en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- Il fait très chaud ;
- La nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;
- Cela dure depuis plusieurs jours.

Enfant et adulte :

☀️ **Comprendre** : selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température... Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

☀️ **Agir** : je bois beaucoup d'eau et... je ne fais pas d'efforts physiques intenses. Je ne reste pas en plein soleil. Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur. Je ne consomme pas d'alcool. Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même. Je prends des nouvelles de mon entourage. Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.

Personne âgée :

☀️ **Comprendre** : selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°. La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

☀️ **Agir** : je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et... je ne sors

pas aux heures les plus chaudes. Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé. Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur. Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...). Je bois environ 1,5l d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool. Je donne de mes nouvelles à mon entourage. Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.

☀️ Il est possible, pour les personnes âgées ou handicapées isolées, de s'inscrire tout au long de l'année, à titre préventif sur le registre (confidentiel) du plan Canicule. Ce dispositif national mobilise le service Accueil de la commune de Anse. En cas de forte chaleur, les agents municipaux contactent régulièrement les personnes inscrites pour s'assurer que tout va bien. Toute personne âgée ou handicapée isolée peut encore s'inscrire (ou se faire inscrire) auprès de la Mairie ☎ 04.74.67.03.84.

De plus, consultez régulièrement Météo France ☎ 32.50 ou 🌐 www.meteo.fr

☀️ Besoin d'en savoir plus pour vous et votre entourage ? Composez le ☎ 0.800.06.66.66 (appel gratuit depuis un poste fixe) tous les jours de 9 h à 19 h, plateforme activée dès les premières chaleurs ou 🌐 <http://www.sante.gouv.fr/canicule> ou 🌐 <http://www.meteo.fr>

L'Ambroisie : un enjeu de santé publique

L'Ambroisie à feuille d'armoise est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19^e siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires et plus particulièrement la région Rhône-Alpes.

➤ **Identifier l'Ambroisie** : ses feuilles: profondément découpées, vertes sur les 2 faces, pas d'odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle), sa tige: plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs.

Attention, l'ambroisie peut aussi être confondue avec l'armoise vulgaire laquelle a, contrairement à l'ambroisie, le dessous des feuilles de couleur argentée.

➤ Un problème de santé publique : le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme... En Rhône-Alpes, 13 à 21% de la population est touchée.

➤ **Lutter contre l'ambroisie : réduire le pollen et les graines** : cette plante est une fabuleuse machine de production de grains de pollen et de semences : plusieurs millions de grains de pollen par jour et par pied, et jusqu'à 3 000 semences par pied. Les semences, dépourvues de dispositif de dispersion par le vent, ne peuvent être déplacées que par le ruissellement

des eaux, le déplacement de terres infestées ou les engins agricoles et de travaux publics.

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. Il faut distinguer la lutte préventive pour empêcher l'apparition de la plante (par exemple en mettant en place un couvert végétal) de la lutte curative pour empêcher l'émission de pollens et réduire les stocks de graines dans les sols (en éliminant l'ambroisie quand elle est présente).

L'élimination de l'ambroisie (arrachage notamment) impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.

➤ **Que faire si j'en vois ?** Sur ma propriété : **je l'arrache !** Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !** Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à la plateforme interactive de signalement ambroisie.

Tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'ambroisie à www.signalement-ambroisie.fr ☎ contact@signalement-ambroisie.fr

Chaque signalement est transmis à la commune concernée, qui met en œuvre les actions permettant de l'éliminer.

N° Vert unique ☎ 0 800 869 869 et site www.rhone.fr/ambroisie pour informer le public.

Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves

📄 **Avis d'enquête publique : cession et désaffectation de la partie restante du chemin rural sans dénomination situé « La Citadelle »**

Par arrêté n°146-05/19 en date du 27 mai 2019, il a été prescrit une enquête publique sur la mise à jour et l'organisation de la voirie communale, qui se déroulera du vendredi 21 juin – 9 h jusqu'au samedi 6 juillet – 12h.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront consultables à la Mairie de Anse aux heures d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h) ainsi que sur le site internet de la mairie (www.mairie-anse.fr) afin que chacun puisse en prendre connaissance et le cas échéant, formuler ses observations sur le registre d'enquête spécialement ouvert pour cet objet ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur à l'adresse de la Mairie ou sur la messagerie ☎ contact@mairie-anse.fr.

Le commissaire enquêteur est monsieur Gérard Girin, Maire honoraire de Sarcey. Il sera présent pour recueillir les observations du public le samedi 6 juillet de 10 h à 12 h, dernier jour de l'enquête.

📄 **La Médiathèque Albert-Gardoni en juin**

➤ **Vous reprendriez bien un livre ?** Quel roman emporter dans sa valise cet été ? découvrez notre sélection et venez en discuter. Samedi 6 juillet à 11h00. Empruntez plus de documents à l'occasion des vacances : livres, cd, magazines. Pendant l'été les services numériques de votre médiathèque restent accessibles 24h sur 24. L'équipe de la médiathèque vous

accueille **jusqu'au 27 juillet. Réouverture de la médiathèque le 20 août à 16 h.** Bel été à tous.

Toutes les informations et nos services sur le site Internet mediatheque.mairie-anse.fr.

📄 **Je fais un don fléché pour la restauration du château des Tours**

La ville de Anse a réalisé une première phase de restauration en 2006-2008 pour laquelle elle a obtenu le prix national des Rubans du Patrimoine en 2010. Aujourd'hui, la Commune a la responsabilité de sécuriser les abords du château et de finir de sauvegarder cet édifice classé monument historique. Les travaux porteront sur la restauration de la partie centrale du château : la charpente, la couverture de 150 m², le retrait de la dalle béton au 3^e étage, la façade et la réfection des murs intérieurs et extérieurs. La volonté est de renforcer l'ouverture de cet espace aux Ansois par le biais des associations et d'accueillir des événements, dans un lieu chargé d'histoire, afin d'optimiser sa valorisation et de développer le volet éducatif. La valeur de ce lieu est d'ores et déjà reconnue puisque le Château des Tours fait partie des 15 géosites du Géopark Beaujolais et est un des 14 sites du Pays d'Arts et d'Histoire Beaujolais.

Le mécénat est l'affaire de tous : **Faites votre don qui ira directement pour votre château des tours en versant à la fondation du patrimoine.** Renseignements sur www.mairie-anse.fr/Ma Mairie/Mécénat.

📄 **Fermeture estivale du secrétariat de mairie**

La Mairie sera fermée les samedis matin du 13 juillet jusqu'au 24 août inclus.

Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE)

La commune de Anse a décidé d'équiper le parking de l'avenue de Brianne d'une double borne IRVE. Les travaux de ce raccordement avec marquage au sol et signalisation verticale seront effectués par une entreprise habilitée.

Marché nocturne

Stands d'artisanat et de produits du terroir. Animation pour les enfants. Ambiance conviviale. Buvette et restauration place du Général de Gaulle le Vendredi 26 juillet à partir de 19 h.

Opération Tranquillité Vacances

Vous partez en vacances cet été et vous souhaitez une surveillance de votre habitation ? Contactez la Police Municipale, soit par téléphone au ☎ 04.74.67.16.18, soit en téléchargeant le document sur le site internet de la Mairie, rubrique Police Municipale. Les policiers municipaux organiseront des circuits de visite. Vous pouvez aussi selon les mêmes modalités, signaler votre absence à la Brigade de Gendarmerie d'Anse. L'opération « Tranquillité Vacances » fonctionne toute l'année.

Ouverture du plan d'eau du Colombier

➡ Depuis début juin, la plage du Colombier accueille gratuitement les visiteurs pour sa 14^e saison d'ouverture au public. En juillet et août, le site est ouvert tous les jours de 11 h 30 à 20 h, et cela jusqu'au 1^{er} septembre 2019. La plage est surveillée de 13h à 19h mais **la baignade est formellement interdite et dangereuse en dehors de la zone autorisée et surveillée (berges et fonds non stabilisés).**

➡ **Les barrières d'accès sont ouvertes de 11 h 30 à 20 h.** Après 20 h, les barrières étant fermées, les voitures ne peuvent plus sortir du site, avant le lendemain 11 h 30. N'oubliez pas l'heure !

➡ En cas de forte affluence, il est formellement interdit de se garer le long de la route départementale sous peine de verbalisation.

Danger

➡ La Municipalité rappelle que le parcours de santé de l'aire de loisirs du Colombier ne doit pas être considéré comme un espace de jeux pour enfants. Certains agrès, destinés à l'usage des adultes, peuvent être dangereux pour des enfants.

➡ La Municipalité rappelle aussi que pour des raisons de sécurité, l'usage des barbecues est strictement interdit tout autour du plan d'eau.

L'atelier des Tire-Crins communique

Rejoignez notre association pour apprendre les techniques de tapisserie-décoration et redonnez vie à vos anciens fauteuils. Inscriptions sur le site de l'association www.tire-crins.org

La Jeunesse Ansoise Gym communique

Les inscriptions pour la saison 2019 – 2020 auront lieu exclusivement pour les Ansois le vendredi 6 septembre de 18 h 30 à 20 h 30, Salle Bernard-Laval. Vous pourrez également vous inscrire lors du Forum des Associations dans la limite des places disponibles.

Résultat élections européennes à Anse

	Total général	Pourcentage
Inscrits	4556	
Votants	2317	50,86 %
Exprimés	2249	
Blancs/nuls	68	

	Voix	% exprimés
Manon Aubry	116	5,16 %
Robert de Prevoisin		
Renaud Camus		
Florie Marie	2	
Nathalie Loiseau	559	24,86 %
Hamada Traore		
Florian Philippot	19	
Audric Alexandre		
Dominique Bourg	87	3,87 %
Vincent Vauclin		
Jean-Christophe Lagarde	80	3,56 %
Raphaël Glucksman	140	6,22 %
Yves Gernigon	2	
Gilles Helgen		
Nicolas Dupont-Aignan	67	2,98 % ;
Sophie Gaillaud		
Thérèse Delfel	2	
Nathalie Artaud	8	
Ian Brossat	42	1,87 %
François Asselineau	15	
Benoît Hamon	81	3,60 %
Nathalie Tomasini		
Jordan Bardella	432	19,21 %
Cathy Corbet		
Antonio Sanchez		
Pierre Dieumegard		
Christophe Chalencon		
Francis Lalanne	12	
François-Xavier Bellamy	215	9,56 %
Yannick Jadot	320	14,23 %
Hélène Thouy	43	1,91 %
Olivier Bidou	6	
Christian Person		
Nagib Azergu		

Fête de la Vigne des Garçons

La traditionnelle fête de la Vigne des Garçons se déroulera le dimanche 7 juillet. A 11 h 30 aura lieu la cérémonie du caveau au Bas-Cieux et le repas à partir de 12 h à l'espace Bertrand, organisée cette année par la classe en 4. Pour plus d'infos, contactez vos présidents d'interclasse ou auprès des administrateurs de la Vigne des Garçons.

C.A.S. Aide aux Devoirs recherche des bénévoles

Le Comité d'Actions Sociales propose du soutien scolaire (primaire, collège, lycée) pour les enfants résidant à Anse. Afin d'accueillir au mieux les enfants, nous recherchons des bénévoles pour les aider à faire leurs devoirs tout au long de l'année scolaire. Chaque bénévole rencontre un enfant environ 1 h par semaine au local de l'association (période scolaire). N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors du forum des associations.

Renseignements ☎ 04.74.09.91.03

Les expositions et les cours et ateliers de ZCEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques)

Dessin/Peinture pour adultes, ados et enfants, Poterie et Anglais pour adultes seulement : les inscriptions se feront au Forum des Associations le samedi 7 septembre à Ansolia, ainsi qu'aux permanences : mercredi 18 septembre (15 h-18 h) et samedi 21 septembre (10 h - 12 h) salle de la Justice de Paix. Renseignements et inscriptions ☎ 06.74.45.62.43.

A.C.P. (Arts-Civilisations-Patrimoine) fête « les Nuits Rosé d'Été en ballade »

Balade – découverte familiale dans le Vieil Anse dimanche 7 juillet de 10 h à 11 h 30, suivie d'un apéritif « Rosé » dans le jardin de la Chapelle Saint-Cyprien. Rendez-vous devant le château des Tours à 10 h. Venez nombreux.

Horaires estivaux de la Poste de Anse

Les horaires de La Poste sont aménagés du 29 juillet au 26 août comme suit : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.

Collecte des ordures ménagères

- **Collecte des ordures ménagères** : les mardis 2 – 9 – 16 – 23 et 30 juillet et les vendredis 5 – 12 – 19 et 26 juillet
- **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) : le vendredi 5 et 19 juillet et pour Hameau de Graves sur Anse les mardis 2 - 16 et 30 juillet.

Calendrier des Manifestations

27 et 28/07 ► vente de brioches de la Classe en 0

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

En dehors de ces horaires, appeler le 15.

Pharmaciens de garde

Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

- **C.M.P. (Centre Médico Psychologique) adulte** – 278 rue de l'Ancienne Distillerie - Gleizé ☎ 04.74.68.06.69. **Pédo-psychiatrie** – 2 rue du Père Ogier ☎ 04.74.09.96.80

■ **Centre de Planification et d'Éducation Familiale**

– 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84

La Maison des Ados : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00 ✉ contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

■ **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

Permanence en Mairie

■ Conciliateur de justice : deux mardis par mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous ☎ 04.74.67.03.84

■ Permanence UFC Que Choisir : un litige de consommation avec un professionnel ? Un conseiller UFC Que choisir peut vous recevoir sur rendez-vous pour examiner votre dossier un samedi matin en Mairie. ☎ 07.82.07.83.67 (entre 16 h et 19 h).

Horaire marché

Les vendredis de 8 h à 12 h, avenue de Brianne (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

Lyre GOMEZ née le 27 mars

Sasha VARTANIAN GAY né le 17 avril

Manon JEAN née le 9 mai

Mariages

Manon ROSIER et Yacin BENJADDI mariés le 4 mai

Vera CARDOSO PINTO et Antonio DE JESUS CALDEIRA mariés le 1^{er} juin

Julie BENOUMEUR et Stéphane CONSTANTIN mariés le 8 juin

Décès

Jacques Victor Jean BIESSE décédé le 4 mai à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (75 ans)

Jean TRONCY décédé le 9 mai à Gleizé (78 ans)

Zahra EL YAHYAOUI ép. EL HARRACHI décédée le 18 mai à Anse (79 ans)

Jeanne Marie LOUIS ép. DUPONT décédée à Anse le 22 mai (96 ans)

Alain François GUILLERMOND décédé le 27 mai à Trévoux (93 ans)

Ana MARTINEZ ROS ép. YUNTA décédée le 31 mai à Anse (92 ans)

PERMANENCES DES ELUS SUR RENDEZ-VOUS

Les permanences LOGEMENT, SOCIAL, TRAVAUX, URBANISME sont sur rendez-vous : à l'accueil en mairie ou au ☎ 04.74.67.03.84.

Monsieur le Maire et les autres Adjoints reçoivent librement sur rendez-vous

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Pascale Anthoine

Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret

Tirage à 3300 exemplaires

Impression : LASER+ SERVICE

Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite